

ROUTE

PISTE

VTT

BMX

CYCLO-CROSS

CYCLISME EN SALLE

POLO-VELO

LOISIR

FREESTYLE

VELO COUCHE

Communiqué BMX

Rosny-sous-Bois, le 04 Décembre 2012

Objet : Pédales automatiques Indoor de Saint Etienne 2012
Réf : 121204/DAS/JN

Bonjour à tous,

Dans le cadre de l'Indoor BMX de Saint Etienne qui se déroulera les 08 et 09 Décembre 2012, nous vous rappelons que l'épreuve sera régie sous le règlement UEC. Par conséquent, les pédales automatiques sont autorisées à partir de la catégorie Minime (pilotes nés en 2000 et avant).

Cordialement,



Sylvain DUPLOYER
Président de la CN BMX